

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
ADMINISTRATION COMMUNALE DE FOREST**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Nadia El Yousfi, *Présidente* ;  
Charles Spapens, *Le Bourgmestre* ;  
Alain Mugabo Mukunzi, Simon De Beer, Françoise Père, Oumnia Berrahal, Saïd Tahri, Fatima Zohra El Omari, Jacyara Farias de Azevedo, Flo Flamme, *Échevin(e)s* ;  
Marc Loewenstein, Ahmed Ouartassi, Mariam El Hamidine, Dominique Goldberg, Cédric Pierre, Séverine De Laveleye, Maud De Ridder, Francis Dagrin, Stéphane Peycker, Dominique Gillard, Liesbeth Goossens, Zakaria Yaakoubi, Gilles Martin, Rokia Bamba, Margaux Aggujaro, Eitan Bergman, Elvis Kola, Sébastien Gillard, Charles-Bernard Potelle, Rizalva dos Santos Deville, Sophie Michéz, Antoine Lebessis, *Conseillers communaux* ;  
Hilde De Visscher, *Secrétaire communale*.

**Excusés**

Marc-Jean Ghysseles, Alitia Angeli, Michel Claise, Teresa Vetter, Marie Poulaert, *Conseillers communaux*.

**Séance du 27.05.25**

---

**#Objet : Motion relative au soutien aux enfants éloignés de l'école pour raison médicale et mise en place d'un enseignement à distance adapté." (à la demande monsieur Peycker, conseiller communal). #**

---

Séance publique

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

**Secrétariat**

**Considérant :**

- Le droit fondamental de chaque enfant à l'éducation, garanti par la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée par les Nations Unies et par l'article 24 de la Constitution belge
- La responsabilité de la commune en tant que pouvoir organisateur des écoles communales, garantissant à chaque élève des conditions d'apprentissage optimales.
- L'impact psychologique et pédagogique de l'éloignement prolongé de l'école pour raison médicale, pouvant mener à l'isolement social, au décrochage scolaire et à une inégalité d'accès aux apprentissages.
- L'existence de dispositifs en Région flamande, notamment le Synchron Internet Onderwijs (SIO), permettant aux élèves malades de suivre leurs cours à distance en interaction avec leur enseignant et leurs camarades, à travers la collaboration avec l'asbl Bednet. L'expérience réussie de ClassContact en Fédération Wallonie-Bruxelles, qui accompagne depuis 2006 des élèves en longue maladie via des solutions numériques adaptées.
- Qu'une résolution a été votée le 5 février 2025 au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles visant à renforcer l'inclusion scolaire des élèves malades et à garantir une continuité pédagogique grâce au numérique.

**Considérant en outre :**

- Que plusieurs écoles communales en Région bruxelloise accueillent des élèves qui, en raison d'une maladie de longue durée, se retrouvent dans l'incapacité de suivre une scolarité en présentiel.

- Que l'absence d'un dispositif structuré en Région bruxelloise pour l'enseignement francophone constitue une inégalité territoriale dans l'accès à l'éducation pour ces élèves.
- Qu'un dispositif d'enseignement à distance est en place depuis 2020 dans nos écoles communales, à travers une collaboration avec Classcontact notamment, et qu'il peut être activé pour les élèves malades longue durée quand c'est opportun. Que les règlements scolaires de nos écoles communales néerlandophones intègrent la disposition spécifique permettant aux élèves malades de suivre l'enseignement à distance.
- Que ces solutions techniques, au-delà de permettre à l'enfant de maintenir un lien social avec son école et ses camarades, favorisent une véritable inclusion, facilitent sa réintégration scolaire après la maladie et contribuent à son bien-être psychologique. En particulier, pour une meilleure acceptation des traitements médicaux, notamment lorsqu'ils sont lourds.
- Que cette pratique inclusive bénéficie non seulement à l'élève malade, mais aussi à ses camarades de classe, en renforçant leur sens de la solidarité, en les sensibilisant aux réalités de la maladie et en favorisant un climat scolaire bienveillant et ouvert à la diversité des parcours de vie.

### **Le Conseil communal de Forest décide :**

1. D'affirmer son engagement en faveur d'une éducation inclusive permettant aux élèves éloignés de l'école pour raison médicale de bénéficier d'un enseignement adapté à distance, en interaction avec leurs enseignants et camarades quand c'est opportun.
2. De demander au collège communal de poursuivre, avec le service IT et les directions d'école l'accompagnement numérique pour les élèves malades de longue durée dans les écoles communales de Forest, en s'appuyant sur des partenaires tels que ClassContact (enseignement francophone) et Bednet (enseignement néerlandophone), afin que ces écoles puissent systématiquement recourir à ces solutions lorsqu'un élève en a besoin.
3. D'envoyer une communication vers les écoles forestoises non-communales afin de les inciter à faire appel à ClassContact (enseignement francophone)
4. D'encourager les directions d'écoles à sensibiliser les familles sur les dispositifs existants et à favoriser leur mise en place lorsqu'un élève est concerné.
5. D'interpeller la Fédération Wallonie-Bruxelles afin que des moyens structurels soient dégagés pour généraliser ce type d'initiatives dans toutes les écoles bruxelloises, en s'inspirant des modèles existants en Flandre.
6. D'assurer un suivi de cette initiative et d'en évaluer l'impact, afin de proposer à terme une intégration structurelle de l'enseignement à distance pour les élèves concernés, moyennant les subsides adéquats de la fédération Wallonie-Bruxelles.

**Un enfant malade reste avant tout un enfant. En lui offrant la possibilité de poursuivre sa scolarité, nous faisons bien plus que lui transmettre des savoirs : nous l'aidons à maintenir un lien social précieux et à continuer à rêver.**

32 votants : 32 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Par le Collège :  
La Secrétaire communale,  
(s) Hilde De Visscher

La Présidente,  
(s) Nadia El Yousfi

POUR EXTRAIT CONFORME  
Forest

Par le Collège :  
La Secrétaire communale,

Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin-délégué,

Hilde De Visscher

Charles Spapens